

Image not found or type unknown



Annonce non conforme sur voiture d'occasion

Par **Dides**, le **02/09/2024** à **09:58**

Envoyé par vous :

Lors d'un achat d'un véhicule d'occasion l'annonce mentionne que la courroie de distribution a été changée alors qu'à réception du véhicule je constate que ce n'est pas le cas. Il s'agit d'une erreur dans l'annonce et cet entretien n'est pas encore nécessaire, seulement dans 3 ans ou 90 000 km.

Est-ce que le vendeur doit impérativement réaliser cet entretien ?

Puis-je demander un dédommagement pour publicité mensongère ?

Quels sont mes droits en tant que consommateur ?

Par **youris**, le **02/09/2024** à **10:08**

bonjour,

si c'est une simple erreur de libellé dans l'annonce, et que selon les recommandations du constructeur, cette opération n'est pas encore nécessaire, je ne pense pas que vous puissiez exiger ce remplacement de la courroie de distribution, il est possible que le garagiste refuse de

le faire si la date ou le kilométrage n'est pas atteint.

quels sont le kilométrage et l'âge du véhicule ?

pour demander un dédommagement, il faut que vous ayez des dommages ou un préjudice.

salutations

Par **Dides**, le **02/09/2024** à **11:10**

Merci pour votre retour.

Le véhicule à 6 ans et le kilométrage à l'achat été de 94 000 km.

Le choix de ce véhicule a été fait justement du fait que la courroie avait été changée. Cela permettait une tranquillité et des frais moindre dans les années à venir.

Pour moi il s'agit d'un argument de vente non négligeable et une tromperie vis à vis du consommateur.

Qu'en pensez-vous?

Par **youris**, le **02/09/2024** à **12:20**

pourquoi avoir écrit " *cet entretien n'est pas encore nécessaire, seulement dans 3 ans ou 90 000 km.* " ?

Par **janus2fr**, le **02/09/2024** à **12:21**

Bonjour,

Est-ce un vendeur professionnel ou particulier ?